



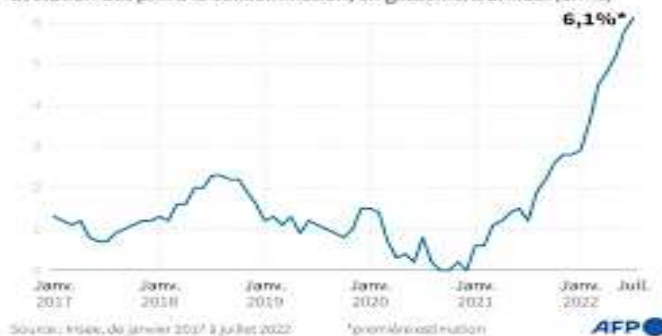
AUGMENTATION : 2,1% INFLATION FIN JUILLET : 6,1%

Issoire le 29 Août 2022

Durant l'été l'inflation a de nouveau atteint des records dans notre pays, 6,1% en juillet. D'après les économistes elle n'est pas près de descendre dans les mois qui viennent. Cette très importante inflation, ajoutée à une politique salariale de misère met un grand nombre de familles de Constellium Issoire dans le rouge, en début, milieu et fin de mois.

Inflation en France

Évolution des prix à la consommation, en glissement annuel (en %)



Aujourd'hui pour la CGT, le personnel n'a pas besoin de glaces, de gourdes à leur effigie, de mesurette, d'une prime exceptionnelle, **mais d'une augmentation du salaire de base de 4% dans un premier temps.**

Nous vous expliquons pourquoi :

- * **Une prime on ne la touche QU'UNE FOIS**, l'augmentation du salaire de base on la touche tous les mois, toute l'année et toute la carrière.
- * **Une prime n'est pas sujet à COTISATIONS SOCIALES**, le salaire de base est sujet à cotisations sociales, pour le salarié-e- et l'employeur.
- * **Une prime n'augmente pas la MASSE SALARIALE**, n'augmente pas le BUDGET DES ŒUVRES SOCIALES, l'augmentation du salaire de base augmente les deux.
- * **Une prime n'a pas d'impact sur le calcul de la RETRAITE, la prime de départ en retraite** est calculée avec le salaire brut soumis, le 13ème mois et la prime vacances car c'est un élément de salaire.
- * **Une prime n'a pas d'impact sur la PRIME D'ANCIENNETE ET LE FORFAIT**, l'augmentation du salaire de base à un impact sur les deux, tous les mois, toute l'année et toute la carrière.

Pour toutes ces raisons, NOUS DEMANDONS A LA DIRECTION DE CONSTELLIUM ISSOIRE D'ARRETER DE COPIER LE GOUVERNEMENT CAR LES PRIMES CE N'EST PAS LA SOLUTION, et nous lui demandons de façon sérieuse de convoquer au plus vite les organisations syndicales du site pour renégocier l'augmentation générale 2022 du personnel d'Issoire = Salarié-e-s qui depuis des années créent les richesses de l'usine et du groupe.